

Semaine du 6 au 10 juin 2022

## **AGRICULTURE – LA CHAMBRE D’AGRICULTURE DE MARTINIQUE ÉLIT SON NOUVEAU PRÉSIDENT**

Le 1<sup>er</sup> juin, M. José Maurice a été élu président de la Chambre d’Agriculture de Martinique. Il succède ainsi à Louis-Daniel Bertome, qui devient vice-président. Ce dernier avait démissionné, il y a quelques semaines, au cours de son troisième mandat. Élu en 2007, réélu en 2013 puis en 2019, il présidait l’institution depuis 15 ans.

José Maurice, jusqu’alors vice-président de la Chambre d’Agriculture, a notamment souligné sa volonté de coopérer avec l’ensemble des acteurs du secteur agricole martiniquais pour renforcer le développement des filières du territoire.

Pour sa part, Louis-Daniel Berthome rapporte un bilan difficile à la tête de l’institution, marqué par des contraintes toujours plus fortes imposées aux agriculteurs et des épisodes climatiques de plus en plus récurrents et puissants (cyclones, sécheresse...).

## **POLITIQUE DE COHÉSION – ADOPTION D’UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE LA FRANCE ET L’UNION EUROPÉENNE D’UN MONTANT DE 18,4 MILLIARDS D’EUROS POUR LA PÉRIODE 2021-2027**

Ce jeudi 2 juin, la Commission européenne a adopté un accord de partenariat avec la France dans le cadre de la politique de cohésion pour la période 2021-2027.

La politique de cohésion vise à réduire les écarts de développement entre les différentes régions de l’Union européenne. Les accords de partenariat, conclus avec chaque État membre, fixent les priorités d’investissement des fonds de cohésion et du Fonds européen pour la pêche maritime et l’aquaculture (FEAMPA), en lien avec les priorités générales de l’UE, et ouvrent la voie à leur mise en œuvre dans les territoires nationaux.

Cet accord définit ainsi une stratégie d’investissement pour la France d’un montant total de 18,4 milliards d’euros pour une période de six ans. Ces fonds sont destinés à promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale, tout en faisant progresser les grandes priorités de l’UE, notamment en matière écologique et numérique.

Pour les territoires ultramarins, la France investira environ 620 millions d’euros pour améliorer la connectivité et les infrastructures de transport (ports et aéroports) dans les DROM-COM. En outre, et en particulier dans ces territoires, les disparités territoriales en matière d’accès aux soins de santé, à l’éducation et aux services sociaux seront également abordées.

Concernant la pêche et la transition vers une pêche plus durable, environ 567 millions d'euros provenant du FEAMPA doivent servir à faciliter la transition écologique dans ces secteurs. Les domaines visés en priorité sont l'adaptation aux attentes des consommateurs en matière de choix alimentaires durables, le soutien de la petite pêche côtière et l'amélioration de la résilience de ces secteurs.

La commissaire européenne à la Cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira, a souligné qu'« *une attention particulière sera accordée aux régions ultrapériphériques pour développer leurs transports, leurs infrastructures et leurs secteurs sociaux, conformément à la nouvelle stratégie pour les régions ultrapériphériques* ». Pour rappel, la nouvelle stratégie pour les RUP a été présentée par la Commission européenne le 3 mai 2022 (voir notre [InfoRup](#) du 17/05/2022).

Quant au commissaire européen à l'Environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevicius, celui-ci a déclaré que cet accord « *contribuera au développement d'une économie bleue durable tant en France métropolitaine que dans ses régions ultrapériphériques.* »

## **LÉGISLATIVES 2022 – LANCEMENT DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES POUR LES 319 CANDIDATS D'OUTRE-MER**

Ce lundi 30 mai marquait le lancement de la campagne officielle des élections législatives, qui s'achèvera le vendredi 10 juin.

Le premier tour des élections se tiendra le dimanche 12 juin dans l'Hexagone ainsi qu'à La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna et le samedi 11 juin en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.

Au premier tour, 319 candidats brigueront un siège à l'Assemblée nationale dans les 27 circonscriptions d'Outre-mer.

## **AGENDA DE LA SEMAINE** **Semaine du 6 au 10 juin 2022**

	<b>Conseil de l'UE / Conseil européen</b>	<b>Parlement européen</b>	<b>Commission européenne</b>	<b>Autres événements</b>
<i>Lundi 06/06</i>				
<i>Mardi 07/06</i>	Comité spécial agriculture (CSA)  <i>1. Présentation du rapport de la Commission européenne sur la réciprocité des normes dans les échanges commerciaux</i>	Session plénière  <i>1. Vote du rapport du député européen Younous Omarjee sur « Les îles de l'UE et la politique de cohésion : situation actuelle et défis futurs »</i>		

	<i>2. Réforme des statistiques agricoles</i>	<i>2. Vote du rapport de la députée européenne Caroline Roose sur « La mise en œuvre de l'article 17 relatif à la politique commune de la pêche »</i>		
<i>Mercredi 08/06</i>	Réunion du groupe de travail du Conseil de l'UE sur les questions alimentaires et agricoles internationales	Session plénière <i>Vote sur les textes du Paquet Climat (Fit for 55 dont les émissions ETS aviation et ETS maritime)</i>	Réunion du groupe d'experts de la Commission européenne sur la mise en œuvre du règlement sur les plans stratégiques nationaux de la PAC	
<i>Jeudi 09/06</i>		Session plénière <i>Débat sur l'exploitation illégale des forêts dans l'UE</i>		
<i>Vendredi 10/06</i>				
<i>Samedi 11/06</i>				Premier tour des élections législatives françaises en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.
<i>Dimanche 12/06</i>				Premier tour des élections législatives françaises dans l'Hexagone, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna